



# 2025

**Durabilité**  
**Nant de Drance SA**



# Engagement de NDD dans une perspective de durabilité

Soucieuse de démontrer un engagement fort en matière de durabilité, la société Nant de Drance SA (NDD) a choisi de fournir des informations sur son approche de durabilité de manière volontaire, afin d'assurer une communication claire et transparente avec l'ensemble de ses parties prenantes. NDD a fixé les bases de son approche de durabilité dans le cadre de son [rapport de gestion 2022](#). Le choix de cinq objectifs de développement durable (ODD) prioritaires pour la société de partenaires a structuré la démarche.



Les cinq objectifs de développement durable prioritaires pour Nant de Drance SA

Dans la mesure des moyens qui lui sont propres, NDD entend apporter sa contribution aux objectifs de développement durable et adapter les processus internes pertinents à cette orientation. Ce quatrième rapport de gestion s'inscrit dans la continuité des trois premiers en termes de durabilité.

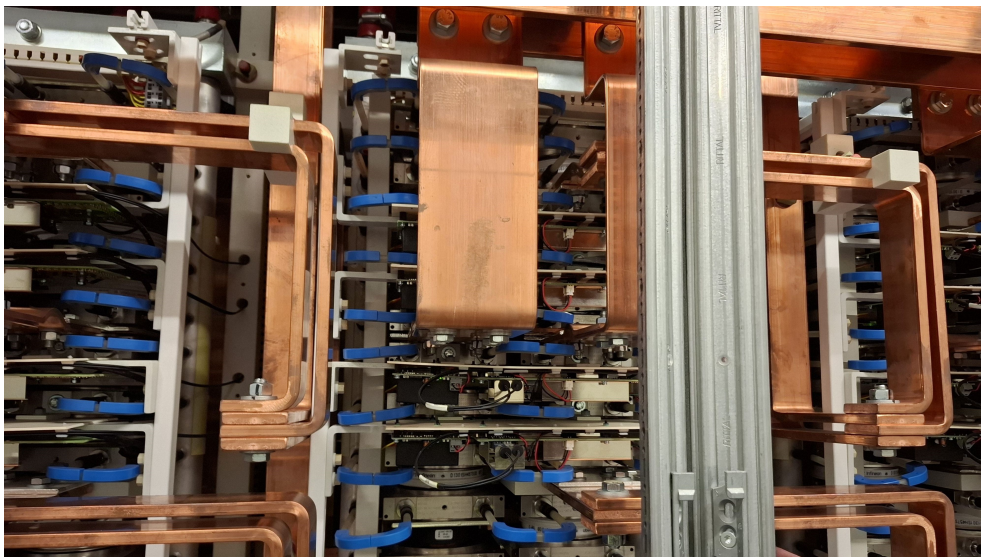
## Parties prenantes

Les principales parties prenantes identifiées, avec lesquelles NDD entretient des relations privilégiées, sont ses actionnaires, les administrations fédérales et cantonales, les autorités locales, les industriels (Emosson SA, CFF SA, Swissgrid SA et autres énergéticiens), les ONG et les mandataires de service (Alpiq SA, Hydro Exploitation SA et autres mandataires techniques). La présente section du rapport de gestion contribue à leur communiquer de façon transparente les enjeux environnementaux, sociaux et économiques propres à l'aménagement.

## Suivi des indicateurs de durabilité

Les sections ci-après explicitent, pour chacun des cinq objectifs de durabilité, l'orientation stratégique définie dans le contexte des activités de NDD et les principaux faits marquants de l'année 2025. Les indicateurs clés de performance concernant les aspects environnementaux, sociétaux et économiques sont également présentés.

## ODD 7 – Energie propre et d'un coût abordable



Garantir l'accès de tout un chacun à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

### **Orientation stratégique et principaux enjeux**

La fonction de l'aménagement de NDD s'inscrit pleinement dans la tendance actuelle d'évolution des moyens de production d'énergie électrique en Suisse et en Europe, irrémédiablement tournée vers les énergies renouvelables. L'installation de pompage-turbinage fonctionne principalement comme un accumulateur hydraulique d'énergie (batterie hydraulique) avec des cycles de charge-décharge de quelques heures. Sa flexibilité d'utilisation et sa fonction de batterie hydraulique sont deux atouts majeurs dans l'évolution en cours des moyens de production électrique, dont la part renouvelable - souvent intermittente et plus difficilement prévisible et moins pilotable - est appelée à augmenter ces prochaines décennies. Du fait de sa flexibilité, l'ouvrage assure également des fonctions de réglage, nécessaire à la stabilité du réseau électrique à très haute tension (THT).

NDD applique une politique d'exploitation de la centrale respectueuse de l'environnement. La pertinence environnementale de l'exploitation est optimisée lorsque des améliorations potentielles sont identifiées.

Dans une optique d'efficacité économique, NDD a pour objectif une maîtrise rigoureuse des coûts d'exploitation. De cette maîtrise dépend le coût de production global de l'énergie stockée.

### **Actions et résultats pour l'année 2025**

Les principaux événements d'exploitation sont décrits dans le rapport d'activité présenté en début de rapport. L'année 2025 reste notablement influencée par les contrôles de fin de garantie des équipements et les limitations causées par les travaux sur le réseau à très haute tension de Swissgrid.

Les indicateurs de performance en matière d'exploitation, de santé et sécurité au travail, ainsi que d'environnement permettent un suivi quantitatif des principaux enjeux liés à la centrale. Les résultats obtenus sont exposés dans les tableaux de bord d'exploitation du rapport de gestion et dans les sections ci-après.

## Indicateurs de performance

### Accidents et incidents environnementaux

Les incidents environnementaux désignent des événements liés à l'exploitation induisant un risque sur l'environnement. Un incident est donc une situation de non-contrôle, de déviation par rapport à un règlement ou une procédure interne pouvant induire un impact sur tout compartiment environnemental exposé : eau, terre, air, milieux naturels. Les accidents environnementaux désignent des incidents environnementaux qui provoquent effectivement des effets néfastes sur l'environnement.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de gestion du risque notamment, développé dans la norme ISO 14001 (système de management environnemental).



Les événements d'exploitation sont traités directement par le personnel d'exploitation, avec le soutien de la direction selon les enjeux effectifs. Un cas d'incident environnemental a été déclaré par les équipes en charge de l'exploitation du site pour l'année 2025. Une fuite d'huile a été constatée dans le joint d'arbre du groupe 6, nécessitant une purge des conduites et la récupération d'environ 15 litres d'huile dans la fosse ad hoc, sans rejet au milieu naturel.

### Coûts d'exploitation des installations

Les coûts d'exploitation de l'ouvrage de NDD ont un impact direct sur la rentabilité économique de la société. Ils représentent le principal poste comptable sur lequel l'organisation a une influence, contrairement aux charges financières, impôts et taxes diverses. Un ouvrage maintenu avec soin et de façon efficace est la garantie d'une durabilité sur la durée de l'exploitation.

Les coûts d'exploitation considérés, tels que présentés dans les comptes de la société, englobent les coûts d'achat et de transport d'énergie nécessaires au fonctionnement des installations (services internes de l'usine), les coûts de matériel et prestations, ainsi que les autres charges d'exploitation, principalement les assurances. Les coûts liés à l'énergie de pompage, directement assumés par chaque actionnaire, ne sont pas inclus dans cet indicateur dans la mesure où ils constituent la fonction intrinsèque de l'ouvrage (stockage flexible d'électricité).

**Coût d'exploitation des  
installations**  
en mio. CHF

---

18.5

Les coûts d'exploitation 2025 sont proches de ceux de 2024, à hauteur de 18.5 mio. CHF.

## ODD 8 – Travail décent et croissance économique



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Crédit photographique : copyright Sébastien Moret

### **Orientation stratégique et principaux enjeux**

La construction de la centrale de pompage-turbinage de NDD a impliqué des travaux hors du commun. A l'image de la grande épopée des barrages au milieu du siècle dernier, le chantier a nécessité la mobilisation de ressources extraordinaires, tant d'un point de vue humain que financier et technologique.

La phase d'exploitation génère également des emplois, tant pour les services requis au sein de l'ouvrage que pour la gestion de la société de partenaires. Celle-ci contribue à l'économie régionale par les prestations confiées aux entreprises locales, ainsi qu'aux finances des collectivités communales et cantonales par le versement de taxes et impôts.

Par sa fonctionnalité et sa puissance, l'aménagement renforce la résilience des réseaux d'approvisionnement électrique suisse et européen. Elle participe ainsi directement à assurer un contexte énergétique stable et durable, condition essentielle à la bonne santé de l'économie.

### **Actions et résultats pour l'année 2025**

Environ 100 personnes sont directement impliquées, sur site ou à distance, dans les activités courantes de la centrale. Elles interviennent dans la gouvernance de la société, la gestion de l'aménagement, la gestion énergétique, l'exploitation locale et les prestations de support technique spécialisé.

L'année 2025 a vu le transfert à Hydro Exploitation SA du mandat d'exploitation locale, auparavant assuré par les CFF, avec le maintien des principaux intervenants. Ce changement stratégique s'inscrit dans une optique de robustesse, l'exploitation d'ouvrages hydroélectriques étant le cœur de métier de Hydro Exploitation, société active sur de nombreux aménagements hydroélectriques valaisans. La transition de la charge d'ingénierie, assurée en transitoire par les équipes d'Alpiq SA, est progressivement reprise par l'équipe d'ingénieurs d'exploitation de Hydro Exploitation.

Le projet de bâtiment d'exploitation, prévu en caverne, a été soumis à autorisation de construire courant 2025. Le futur bâtiment devrait assurer un confort de travail sensiblement supérieur aux baraquements de chantier actuels.

Un audit interne de sûreté des accès à la centrale a été effectué en juin 2025, débouchant sur une série de recommandations qui feront l'objet d'une étude courant 2026.

## Indicateurs de performance

### Accidents professionnels

NDD n'a pas d'employés sous contrat. L'exploitation de la centrale est assurée par les mandats confiés aux partenaires et les prestations fournies par des entreprises externes. La responsabilité en termes de sécurité incombe formellement à chaque employeur, mais NDD attache néanmoins une grande importance à la santé et à la sécurité du personnel. Un manuel de sécurité spécifique à l'ouvrage sert de cadre aux activités du personnel sur site. Chaque nouveau mandataire intervenant est informé du contexte particulier et doit faire la preuve de la bonne prise en compte des aspects de santé et de sécurité au travail propres à son activité.

Les éventuels accidents qui se produiraient dans le périmètre sous la responsabilité de NDD et survenus à des employés de prestataires mandatés par elle sont remontés à la direction de la société. Ils constituent l'indicateur de suivi pertinent en matière de santé et sécurité au travail.

#### Nombre d'accidents professionnels

---

2

Durant l'année 2025, deux accidents professionnels avec arrêt de travail, de faible gravité, ont été signalés par les équipes en charge de l'exploitation du site. Un presque-accident a de plus été signalé. Ces occurrences ont fait l'objet d'une analyse de causalité et les mesures d'amélioration ont été définies et mises en œuvre.

Au vu des conséquents travaux actuels de maintenance des groupes, le faible nombre d'occurrence reste un signal positif, qui témoigne d'une bonne prévention générale du risque.

### Mixité de genre au sein de l'organisation

NDD est sensible aux enjeux d'égalité homme-femme et soutient la diversité, source de richesse et de résilience dans toute organisation. En l'absence d'employés sous contrat, NDD a néanmoins peu d'influence sur cet enjeu. Une centaine de personnes travaille régulièrement à la vie de la société de partenaires et de la centrale. Le taux de mixité est évalué sur la base de l'organigramme fonctionnel de NDD. Ce dernier regroupe les membres des organes de gouvernance (Conseil d'administration, Commissions spécifiques), les collaborateurs impliqués dans le cadre des mandats de gestion de

l'aménagement, de gestion énergétique et d'exploitation locale, ainsi que dans le cadre des prestations de support technique spécialisé, soit 114 personnes, état au 1<sup>er</sup> octobre de la période sous revue.

**Taux de mixité au sein  
de l'organisation**  
% de femmes

---

13

Pour l'année 2025, 15 femmes font partie des 114 personnes impliquées dans la conduite de la société. Pour plus de détails concernant les organes de gouvernance, se référer au chapitre du rapport de gestion concernant la gouvernance de la société.

## Participation à l'économie régionale

Comme toute société commerciale, NDD est créatrice de valeur économique pour ses partenaires. Cette valeur est néanmoins en partie redistribuée à la collectivité, d'une part via les impôts que toute société verse aux autorités (impôt foncier, impôts sur le capital, impôts sur le bénéfice) et d'autre part via les redevances hydrauliques et autres impôts spécifiques aux ouvrages hydroélectriques. Cette redistribution de la valeur économique participe à l'économie régionale, autant à l'échelle cantonale que pour les communes concédantes.

**Montant des impôts et  
redevances**  
en mio. CHF

---

6.9

Le montant total des impôts et redevances versé en 2025, tel que publié dans la section comptabilité du présent rapport annuel, se monte à 6.9 mio. CHF.

## ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

### Orientation stratégique et principaux enjeux

Le fonctionnement de NDD est complexe et repose sur six pompes-turbines à vitesse variable de 150 MW chacune, réparties sur deux voies d'eau. La hauteur de chute fluctue en fonction de la variation saisonnière du niveau de la retenue inférieure – le lac d'Emosson, dont les eaux sont également exploitées par deux autres sociétés, Electricité d'Emosson SA et les CFF. Les pompes-turbines sont équipées de moteurs-générateurs asynchrones à double alimentation permettant une utilisation des machines avec leur meilleur rendement. Cette technologie, encore peu répandue dans ce type d'installations, permet de contrôler la vitesse de rotation des machines aussi bien en mode pompe qu'en mode turbine et donc de maximiser le rendement de l'installation et donc diminuer les pertes énergétiques. Les quatre partenaires de NDD définissent par ailleurs chacun indépendamment leur programme de production et de pompage.

Plus d'informations: [La Centrale – Nant de Drance \(nant-de-drance.ch\)](http://nant-de-drance.ch)

### Actions et résultats pour l'année 2025

L'année sous revue s'inscrit dans le prolongement de l'année 2024, avec la poursuite des contrôles de fin de garantie des équipements. Le rendement effectif du cycle de pompage-turbinage et le taux de réponse à la sollicitation des machines restent excellents.

Le projet de monitoring avancé et de maintenance prédictive a été initié. La plateforme GuardHEX sera progressivement mise en place par Hydro Exploitation SA pour suivre les principaux organes de la centrale (pompe-turbine, moteur-alternateur, système d'excitation et transformateur), permettant à terme une identification précoce des éventuelles défaillances des installations.

Un processus spécifique d'annonce en cas de cyberattaque a également été défini en 2025, conformément aux directives de l'Office fédéral de la Cybersécurité. L'amélioration continue reste une priorité dans ce domaine.

## Indicateurs de performance

### Intensité d'utilisation

La fonctionnalité primordiale de l'aménagement de NDD est sa fonction de batterie hydraulique. Les cycles de charge-décharge sont en général partiels, dictés par les besoins du réseau et le marché. L'utilité économique de l'aménagement peut être exprimée comme l'intensité d'utilisation du stockage, soit le volume cumulé d'énergie stocké et restitué lors de ces cycles de charge-décharge, rapporté à la capacité de stockage de la retenue supérieure.

**Intensité d'utilisation**  
en nombre de charges  
totales

---

52

Pour l'année 2025, c'est l'équivalent de 52 fois la capacité totale de stockage de la retenue supérieure, soit 1'046 millions de kWh, qui ont été stockés sous forme hydraulique et restitués au réseau à très haute tension en période de forte demande électrique.

## ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Crédit photographique : copyright Sébastien Moret

### **Orientation stratégique et principaux enjeux**

L'hydroélectricité peut être considérée comme la technologie de production électrique renouvelable du 20<sup>ème</sup> siècle, alors que l'éolien, le solaire et la géothermie prennent, année après année, une place plus importante dans le mix énergétique suisse et mondial. L'hydroélectricité est de fait une technologie à faible émission de gaz à effet de serre. Une fois construits, les ouvrages hydroélectriques ne nécessitent en effet pratiquement aucune consommation, directe ou indirecte, de combustibles fossiles, principaux vecteurs de gaz à effet de serre. De faibles émissions ont néanmoins lieu en phase d'exploitation, notamment induites par la consommation électrique de la centrale, les transports, les fournitures et services indispensables à son fonctionnement.

Du fait de sa fonction d'accumulateur hydraulique, la centrale est tout à fait complémentaire avec les nouvelles énergies renouvelables - souvent intermittentes - destinées à prendre une part de plus en plus marquée dans le mix énergétique.

### **Actions et résultats pour l'année 2025**

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité et ne montre pas de variations notables sur les facteurs d'émissions de gaz à effet de serre sous contrôle de NDD. Une étude est en cours, avec pour objectifs principaux d'analyser les risques et définir les mesures à prendre et les contraintes à respecter en vue d'autoriser l'accès aux véhicules électriques dans les galeries. Une transition vers des véhicules d'exploitation électriques permettrait de réduire les émissions directes de GES.

## Indicateurs de performance

### Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées selon les principes dictés par le Greenhouse Gas (GHG) Protocol, sur la base des données d'exploitation.

Les émissions directes (Scope 1) sont les émissions liées à la combustion de carburants des installations stationnaires (groupe de secours) et engins de transport (12 véhicules diesel) détenus ou contrôlés par l'organisation.

Les émissions indirectes liées à l'approvisionnement énergétique (Scope 2) sont les émissions induites par la production hors site d'énergie (électricité et chaleur) consommée par les installations stationnaires ou engins de transport détenus ou contrôlés par l'organisation (approvisionnement électrique des services internes et pertes de cycle de pompage-turbinage).

En l'absence de certificats de provenance couvrant cet approvisionnement énergétique, le facteur d'émission moyen lié au mix électrique suisse consommé est considéré pour le calcul des émissions.

Le troisième champ d'application (Scope 3) correspond usuellement à toutes les autres émissions indirectes provenant de sources non détenues par l'organisation. La quantification des émissions scope 3, facultative au sens du droit Suisse, nécessite une évaluation approfondie de la chaîne de valeur, approche encore complexe et disproportionnée pour une société de partenaires comme NDD. Il n'est en conséquence pas considéré dans la présente évaluation, qui focalise sur les émissions directement liées à l'activité de stockage énergétique.

Un changement méthodologique important a été mis en œuvre dans le cadre de cette année de reporting, en cohérence avec l'approche appliquée par Alpiq pour l'ensemble de ses centrales sous gestion. Les émissions indirectes liées à l'approvisionnement électrique (Scope 2), auparavant calculées sur la base de l'énergie de pompage totale, sont dorénavant calculées sur la base des pertes du cycle pompage-turbinage (environ 17 % de l'énergie de pompage), en alignement avec la pratique actuellement recommandée par le [GHG Protocol \(fig. 4 and Appendix A\)](#). Cette mise à jour induit une diminution des émissions Scope 2 d'un facteur 5. Les valeurs 2023 et 2024 présentées dans le cockpit de suivi des indicateurs ont été adaptées rétroactivement en conséquence.

Les émissions de gaz à effet de serre, exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>, sont directement rapportées au total d'électricité redistribué sur le réseau suisse à très haute tension après stockage.

**Emissions de gaz à effet  
de serre**  
en g CO<sub>2</sub>e par kWh

---

2.2

Les émissions de gaz à effet de serre induites par l'exploitation de la centrale restent relativement basses. Les émissions directes, liées aux consommations de carburant des véhicules d'exploitation et génératrices de secours, représentent moins de 20 t CO<sub>2</sub>e sur l'année. Les émissions indirectes, qui constituent la majeure partie des émissions, sont dépendantes du mix électrique moyen suisse, particulièrement favorable par rapport à celui de certains de nos voisins européens grâce à la forte part de production hydroélectrique et nucléaire. Le facteur d'émission du mix énergétique de consommation moyen pour la Suisse considéré pour l'année 2025, situé à 9.9 g CO<sub>2</sub>e / kWh, a diminué de 26 % par rapport l'année précédente.

## ODD 15 – Vie terrestre



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

### **Orientation stratégique et principaux enjeux**

La préservation des valeurs naturelles a été une préoccupation opérationnelle tout au long du chantier de construction dans une optique de minimisation des impacts. La centrale en exploitation induit de fait des impacts résiduels très limités, car la majeure partie des installations sont souterraines. De plus, l'exploitation se faisant en circuit hydraulique quasi fermé sur les eaux des deux lacs d'Emosson préexistants, elle n'engendre pas d'impact additionnel sur les cours d'eau ou le paysage.

Afin de compenser son impact écologique et pour répondre aux exigences de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, NDD réalise par ailleurs 14 mesures environnementales et investit pour ce faire 22 millions de CHF. Si la plupart des mesures sont aujourd'hui réalisées, certaines d'entre elles sont toutefois encore dans l'attente des autorisations requises. Les milieux humides sont au centre des mesures destinées à favoriser la recolonisation des lieux par certaines espèces animales et végétales rares ou menacées de disparition en Suisse. Les 14 mesures de compensation se répartissent de la plaine à la montagne sur les communes de Vernayaz, Dorénavant, Salvan, Finhaut, Martigny, Saxon et Trient et sont pensées en réseau, renforçant ainsi une continuité écologique favorable à la biodiversité et aux déplacements de la faune. Elles contribuent pour certaines à améliorer la sécurité des riverains contre les crues.

La réalisation des différents projets se fait en collaboration avec les associations environnementales (Pro Natura et WWF), membres d'un groupe d'accompagnement aux côtés des collectivités publiques et des autorités cantonales et fédérales.

En lien direct avec la construction de la centrale de NDD, le réaménagement écologique de certains sites occupés par le chantier reste à réaliser, moyennant l'obtention des autorisations ad hoc et du repli des quelques aménagements encore en place.

L'engagement de NDD s'inscrit dans la durée. Après réalisation, les secteurs hébergeant ces mesures font l'objet d'un suivi d'efficacité, réalisé par des biologistes diplômés. A l'image de la centrale, les mesures environnementales seront suivies et entretenues sur toute la durée d'exploitation, afin de garantir leur fonctionnalité écologique sur le long terme.

### Actions et résultats pour l'année 2025

Quatre séances du groupe d'accompagnement ont eu lieu en 2025 et ont permis de faire état de l'avancement des différents dossiers.

La mesure de l'élargissement du Trient à Vernayaz a été réceptionnée en avril 2025 pour tous les aspects génie civil. Les dernières plantations et remise en état de la zone de chantier seront faites au printemps 2026. Devisée à 3.6 millions de CHF, il s'agit de l'une des mesures les plus conséquentes réalisées par NDD.



Réaménagement du Trient – Amont des Clous, état au 25.08.2025

Le réaménagement du vallon de Châtelard a également été réceptionné en novembre 2025. La mise en eau de la mesure et la mise place des panneaux didactiques seront réalisées au printemps 2026.



Réaménagement du vallon de Châtelard, état au 01.11.2025

Des avancées sur le plan administratif ont aussi été obtenues pour la mesure du « Lac des Sables », la mise à l'enquête réalisée en septembre 2025 n'ayant reçu aucune opposition. Deux préavis négatifs du SEN et du SCA sont toutefois en cours de traitement.

## Indicateurs de performance

### Mesures de compensation environnementales

Dans un contexte où les contraintes territoriales évoluent au fil du temps, la mise en œuvre de certaines de ces mesures se heurte à de nombreux écueils, notamment administratifs, fonciers et techniques. Cela a imposé pour NDD la mise en œuvre de mesures adaptées, voire nouvelles dans le cas de blocages importants.

**Mesures de  
compensation réalisées**  
sur un total de 14

---

10

Durant l'année 2025, les deux mesures citées ci-avant ont été réceptionnées. Le développement des milieux et espèces cibles sera évalué dans le cadre du suivi biologique d'efficacité, usuellement réalisé sur 5 ans. 10 des 14 mesures prévues sont réalisées à ce jour.

<b>Investissement annuel lié aux mesures environnementales</b> en kCHF	<b>Investissement total au 31.12.2025</b> en kCHF
<hr/> 1337	<hr/> 9500

Les investissements liés aux mesures environnementales se sont élevés à 1'337 kCHF sur l'année écoulée, pour un total investi de 9'500 kCHF.

# Cockpit de durabilité

Les indicateurs clés de performance (KPI) sont présentés ci-après de façon synthétique. Le reporting considère la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

## Synthèse des indicateurs de performance

### Indicateurs Environnementaux

KPI Environnementaux	Unité	2025	2024	2023
<b>Mesures de compensation environnementales</b>				
Mesures réalisées (sur un total de 14)	-	10	8	8
Investissement annuel	kCHF	1 337	752	172
<b>Emissions de gaz à effet de serre</b>				
Emissions annuelles en équivalent CO2 / kWh stocké	g CO2e / kWh	2,2	2,9	3,9
<b>Incidents et accidents environnementaux</b>				
Incidents environnementaux	-	1	1	1
Accidents environnementaux	-	0	0	0

### Indicateurs sociétaux

KPI Sociétaux	Unité	2025	2024	2023
<b>Accidents professionnels</b>				
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	-	2	0	2
<b>Mixité de genre</b>				
Mixité au sein de l'organisation	% de femmes	13	10	9

### Indicateurs économiques

KPI Economiques	Unité	2025	2024	2023
<b>Performance économique</b>				
Coût d'exploitation des installations	MCHF	18,5	17,7	20,9
Intensité d'utilisation (nombre de cycles de charge-décharge)	-	52	49	50
<b>Participation à l'économie régionale</b>				
Montant annuel des impôts et redevances	MCHF	6,9	7,2	7,2